

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université de Limoges,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 21 octobre 2025,

Délibération enregistrée sous le numéro : 697/2025/FVE

Conseil d'Administration du 24 octobre 2025

Sujet : Demande d'accréditation du Master Enseignement et Education (M2E).

(Voir dossier de demande d'accréditation en pièce jointe)

Le Master Enseignement et Education (M2E) s'adresse aux étudiants titulaires d'une licence, sans expérience préalable dans les métiers de l'enseignement et de l'éducation, et lauréats des concours de l'enseignement, désormais accessibles à bac+3 dès la session 2026.

Le master est décliné en trois mentions, selon les voies de concours choisies par les lauréats :

- Une mention "Professeur des écoles", avec un accent sur la polyvalence disciplinaire et la gestion de classe.
La formation a lieu sur trois sites : Guéret, Limoges et Tulle.
- Une mention "Professeur du second degré", avec une spécialisation disciplinaire et des compétences en interdisciplinarité.
Neuf parcours sont proposés : Anglais, Espagnol, Documentation, Histoire-Géographie, Education Physique et Sportive, Mathématiques, Lettres modernes, Physique-Chimie et Sciences de la Vie et de la Terre.
- Une mention "Conseiller principal d'éducation", centré sur la vie scolaire, la coéducation et l'accompagnement des élèves.

Les principales caractéristiques de la formation sont les suivantes :

- Implication renforcée des intervenants professionnels de l'éducation nationale à hauteur d'au moins 50% ;
- Renforcement de la professionnalisation : les étudiants effectuent des périodes de stages permettant une entrée progressive dans le métier et constituant la colonne vertébrale du cursus avec en M1, une période d'observation et de pratique accompagnée de 12 semaines ; en M2, un stage en responsabilité devant élèves à mi-temps de 18 semaines.
- Maintien d'une activité d'initiation à la Recherche : méthodologie, démarche scientifique et dimension réflexive liée au métier ;
- Intégration du numérique et son contexte d'usage (attestation de compétences CRCN-Edu).

Le partenaire du projet est le Rectorat de l'académie de Limoges et son Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC).

Les étudiants en master M2E, titulaires des concours de l'enseignement, profitent d'un statut particulier leur donnant droit à une rémunération.

À l'issue de la formation initiale, les étudiants diplômés d'un master seront titularisés dans leur corps de recrutement. À leur titularisation, les lauréats ayant suivi ces deux années de formation s'engageront à servir pendant 4 ans dans la fonction publique.

Membres en exercice : 36

Nombre de votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Limoges, le 24 octobre 2025

Le Président de l'Université

Vincent JOLIVET

Publié au recueil des actes administratifs du mois d'octobre 2025.

Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 03 novembre 2025.

Modalités de recours : En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

INSPÉ de l'académie de Limoges

1. Université intégrant la composante INSPÉ : Université de Limoges

Nom et coordonnées téléphoniques du président de l'Université

M. Vincent Jolivet, 05 55 14 91 11

2. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

Conseil de l'Institut : 20 octobre 2025

Commission Formation et Vie Universitaire : 21 octobre 2025

Conseil d'Administration de l'Université : 24 octobre 2025

Éléments à transmettre :

→ pour le 31 octobre 2025 : le dossier d'accréditation et l'annexe 1

→ pour le 30 mars 2026 : les annexes 2

Les modalités de dépôt vous seront communiquées ultérieurement

Sommaire

I. Renseignements administratifs

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPÉ

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Professorat des écoles »

- A) Offre de formation
- B) Répartition prévisionnelle des intervenants
- C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
- D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
- E) Prise en compte des thématiques transversales
- F) Adossement à la recherche
- G) Mémoire de master

IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation Professorat du second degré »

- A) Cartographie de l'offre de formation
- B) Répartition prévisionnelle des intervenants
- C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
- D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
- E) Prise en compte des thématiques transversales
- F) Adossement à la recherche
- G) Mémoire de master

V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

- A) Offre de formation

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

- B) Répartition prévisionnelle des intervenants
- C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
- D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
- E) Prise en compte des thématiques transversales
- F) Adossement à la recherche
- G) Mémoire de master

ANNEXES

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques

Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Portable
Directeur de l'INSPÉ	ROUVELLAC Éric Université de Limoges	eric.rouvellac@unilim.fr	06 70 29 89 45
Président du Conseil de l'institut	OBERT Dominique	dominique.obert@wanadoo.fr	06 75 31 57 81
Président du COSP de l'institut	GRATADOUR Max	max.gratadour@ac-limoges.fr	06 45 38 50 56
Référent pour la mention « PE » (Université et composante)	GAUMET Laetitia Université de Limoges - INSPÉ	laetitia.gaumet@unilim.fr	06 33 61 99 16
Référent pour la mention « 2nd degré » (Université et composante)	REMONDIERE Fabien Université de Limoges - INSPÉ	fabien.remondiere@unilim.fr	06 24 65 02 83
Référent pour la mention « CPE » (Université et composante)	REMONDIERE Fabien Université de Limoges - INSPÉ	fabien.remondiere@unilim.fr	06 24 65 02 83

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE

Le travail présenté dans ce dossier est le fruit d'une réflexion concertée entre la gouvernance de l'université de Limoges, la direction de l'INSPE et le rectorat de l'académie de Limoges au sein du directoire de l'académie de Limoges. De plus, il tient compte des recommandations portées par l'Observatoire de la région Nouvelle Aquitaine.

La mise en place des trois mentions M2E (professorat des écoles, professorat du second degré et conseiller principal d'éducation) vise à répondre aux besoins de recrutement d'enseignants sur le territoire académique des trois départements de manière équilibrée et soutenable. Portées par l'INSPE en partenariat étroit avec le rectorat de l'académie de Limoges et son Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC), elles s'inscrivent dans une dynamique de continuum de formation continue et continuée, pensée de la licence à la fin de l'année T+3 afin d'accompagner progressivement les personnels dans la construction et l'acquisition des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier. Pour la mention « professorat des écoles », le public cible est constitué d'étudiants ayant suivi le cursus LPE de l'académie, et d'étudiants issus de licences disciplinaires (hors LPE) notamment portées par l'université de Limoges. Ces derniers, tout comme leurs homologues se destinant à un concours du 2nd degré ou CPE ont, au cours de leur cursus de licence, la possibilité de préparer les nouveaux concours de l'enseignement et de l'éducation via des modules de préprofessionnalisation et de préparation co-construits avec la Faculté des Sciences et Techniques (FST) et la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH) de l'université de Limoges.

Au sein de chaque mention voire de chaque parcours, les enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPE ont travaillé en concertation avec les corps d'inspection. Cette concertation a permis l'identification des compétences indispensables à des futurs enseignants du 1^{er} et du 2nd degré ainsi qu'aux conseillers principaux d'éducation. De plus, elle a abouti à une répartition des enseignements permettant pour chaque bloc une utilisation optimale des ressources humaines entre le rectorat et l'université de Limoges. La répartition des interventions des praticiens de l'enseignement scolaire et des enseignants du supérieur atteint la valeur de 50% sur chacune des mentions. À ce stade, deux problématiques ont été posées : i) l'accueil éventuel de non lauréats d'un concours ; ii) la structuration de la future offre de master en réaffirmant ses objectifs et son ambition pour les élèves fonctionnaires et fonctionnaires stagiaires. Cette ambition doit d'une part, garantir une pleine et entière maîtrise des exigences disciplinaires et didactiques propres aux 1^{er} et 2nd degrés et CPE, et, d'autre part, permettre aux futurs enseignants/conseillers principaux d'éducation :

- de penser et d'adapter leur enseignement/action à la diversité des élèves,
- d'ajuster leur pratique à la diversité des situations et des contextes professionnels,
- de s'adapter aux évolutions propres à leur métier.

Concernant la territorialisation de l'offre, la mention « professorat des écoles » sera déclinée sur les trois sites historiques de l'académie (Guéret, Limoges et Tulle). Une mutualisation partielle sous format comodal entre les 3 sites visant à garantir la cohérence et la coordination de la mention est en cours de réflexion. À l'échelle des mentions « professorat du second degré » et « conseiller principal d'éducation », 10 parcours seront ouverts spécifiquement à Limoges. Ces derniers partagent des éléments de culture-métier commune sous la forme d'une unité d'enseignement partagée. Pour trois de ces parcours, une étude de mutualisation partielle en partenariat avec l'INSPE de l'académie de Poitiers est en réflexion. Afin d'enrichir le partenariat et le travail de proximité indispensable au projet de master M2E, il a été décidé que soit nommé, pour chaque parcours, un référent, membre des corps d'Inspection. Il s'agit pour cet inspecteur référent, qui a participé à la conception de la maquette de formation, de poursuivre le travail en étant l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique. Ainsi, il assure, conjointement avec le responsable universitaire le recrutement des praticiens des 1^{er} et 2nd degrés/CPE, ainsi que pour le rectorat un rôle de relais concernant la vie pédagogique et administrative du parcours et le suivi de l'utilisation des moyens de mises à disposition comme de postes partagés de professeurs de l'enseignement scolaire. Enfin, il est partie prenante dans l'accompagnement en établissement des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires, notamment dans la gestion des cas particuliers ou lors des conseils de perfectionnement. Enfin, les services du rectorat et l'INSPE de l'académie

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E**
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

de Limoges assureront conjointement le suivi des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires, l'accompagnement des tuteurs de stage et l'information aux chefs d'établissement.

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

A) Offre de formation	
Mention « EE. Professorat des écoles » Capacité d'accueil maximale envisagée (<u>non-lauréats compris</u>) : 80 (à confirmer selon faisabilité)	Université qui dispense la formation :
Master EE PE Lauréats du concours / site de Limoges : 40 ; site de Guéret : 15; site de Tulle : 25. Parcours non lauréats : OUI	Université de Limoges

Si des non lauréats aux concours devaient être finalement admis en master 1 ou en DU, il est également convenu que ces deux contingents sont non fongibles et qu'ils ne peuvent être modifiés même à la marge sans un accord donné en directoire de fin d'année universitaire et de préparation de la rentrée suivante. Cet accord nécessitant un examen approfondi des services concernés, la demande se doit d'être adressée au directoire et à la secrétaire générale dans un délai suffisant.

Par ailleurs, l'admission en master 1^{ère} année M2E des non-lauréats de concours s'inscrit dans une démarche universitaire de proposer à tout étudiant une seconde chance. Toutefois, cette admission ne sera effective que selon le scénario consolidé juridiquement par la Direction générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP).

Ainsi, trois scénarios sont à l'étude concernant l'accueil des étudiants non lauréats :

- (i) Un étudiant non-lauréat peut s'inscrire en master 1 M2E et être admis en master 2 M2E après validation des crédits ECTS de son master 1 qu'à la condition expresse de devenir lauréat du concours à l'issue de l'année en cours. Dans ce scénario, un stage allégé de 1 à 2 semaines (filées ou massées en fonction de la mention) est proposé en master 1. Il s'agit d'un projet tutoré impliquant une démarche réflexive en lien avec un ou plusieurs aspects du métier d'enseignant. Ce scénario ne serait possible que si le master 2 M2E est intégré à la liste des master 2 conditionnés du décret de mai 2016.
- (ii) Un étudiant non-lauréat peut s'inscrire dans un DU, créé spécifiquement à l'université de Limoges, pour la préparation aux concours. Les enseignements de ce DU seraient mutualisés en partie avec ceux du master 1 M2E. Ce dispositif permettrait aux étudiants non lauréats de suivre certains enseignements de niveau master 1 M2E et, par voie de conséquence, de valider de manière anticipée un nombre limité de crédits ECTS du master 1 M2E. Dans ce scénario, un stage allégé de 1 à 2 semaines (filées ou massées en fonction de la mention) est proposé à l'étudiant inscrit en DU. Ce dernier est associé à un projet tutoré impliquant une démarche réflexive en lien avec un ou plusieurs aspects du métier d'enseignant.
- (iii) Un étudiant non-lauréat peut s'inscrire en master 1 M2E et être admis en master 2 M2E après validation des crédits ECTS de son master 1 sans être lauréat du concours ni jouir du statut de fonctionnaire stagiaire. Ce scénario implique qu'en l'absence du stage en responsabilité (conditionné à l'obtention du concours), l'étudiant ne pourra valider l'intégralité de son master 2 M2E ni être titularisé.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E**
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE

Dans les matières disciplinaires du bloc 1, ainsi que partiellement dans le bloc 3, les lauréats ayant suivi une LPE ont acquis des connaissances importantes, ayant bénéficié le plus souvent du fast-track, voient leur formation en M2E aménagée, passant de 780 à 700h. Les 80h de différence servent de renforcement pour les non titulaires d'une LPE permettant ainsi d'adapter l'offre à l'hétérogénéité du public.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site						
Nom des sites concernés : Guéret, Limoges et Tulle						
Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnels issus du terrain	INSPÉ	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence	10	40	50	INSPÉ	/	Limoges
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	10	40	50	INSPÉ	/	Limoges
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	6	44	50	INSPÉ	/	Limoges
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	6	44	50	INSPÉ	/	Limoges

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Modalité uniquement pour les lauréats du concours

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<p>M1 S1</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 3</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 3</i> <p>M1 S2</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 3</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 3</i>
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	<p>M2 S1+S2</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (préciser)</p>

Les stages devront permettre aux futurs professeurs des écoles d'entrer progressivement dans une pratique

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

autonome tout en offrant la possibilité d'expérimenter l'hétérogénéité des contextes scolaires. La mise en place des berceaux de stage pour les lauréats de concours (stage d'observation et de pratique accompagnée en master 1 et stage en responsabilité en master 2) se fera en concertation entre les DASEN (pour le 1^{er} degré) et les responsables de stages des trois sites concernés. Une projection annuelle est souhaitable pour l'équilibre des propositions.

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Pour les élèves-fonctionnaires le tutorat est mixte (un tuteur Inspé + un tuteur de terrain) et se fait autour d'un bulletin de stage.

Avant le stage : La préparation permettra de mettre en place ou d'affiner les outils d'analyse et de conception de temps d'apprentissage. Seront précisés les attendus (repères de progressivité) et l'étudiant ou l'étudiante sera sensibilisé(e) aux spécificités de son lieu d'accueil (jeunes enfants, éducation prioritaire...).

Pendant le stage : L'accompagnement (mise en situation d'observation, mise en œuvre, analyse) est assuré par l'enseignant qui accueille selon une progression envisagée pour toutes et tous mais adaptable en fonction des compétences et difficultés rencontrées. Si les domaines fondamentaux restent au cœur de la pratique, toutes les disciplines de l'école devraient être rencontrées. Une synthèse formative sera établie par le tuteur terrain et servira de base à l'évaluation du tuteur « INSPE » (visite de S2).

Après le stage : L'exploitation des expériences individuelles permettra au groupe de développer sa réflexion sur des thématiques transversales.

2. En Master 2 pour les lauréats du concours

L'équipe mixte affectée au suivi du fonctionnaire stagiaire analyse sa progression avec l'apprenant ou l'apprenante au cours des visites et de temps d'entretien. Un rapport sommatif permettra de positionner l'enseignant stagiaire sur une échelle de compétences (repère de progressivité du référentiel). Les élèves stagiaires et les fonctionnaires stagiaires font en particulier l'objet d'un suivi attentif. En cas de difficulté lors du stage de master 2, la mise en place d'un protocole d'accompagnement renforcé est possible. De façon régulière, le doyen des IEN, les IEN et les tuteurs de terrain et l'équipe de direction de l'INSPE se réunissent pour dresser un bilan des procédures déclenchées. A priori ne sont attendus en master 2 M2E que des lauréats du concours.

E) Prise en compte de thématiques transversales

Les thématiques transversales à forts enjeux sont intégrées de manière cohérente dans les différents parcours du futur master M2E, afin de préparer les étudiants à devenir des enseignants responsables, réflexifs et capables de répondre aux défis contemporains de l'école. Ces thématiques nourrissent à la fois les contenus de formation disciplinaire, les enseignements didactiques et pédagogiques, ainsi que les stages en établissement.

L'égalité entre les filles et les garçons constitue un axe fondamental. Les futurs enseignants sont amenés à analyser les stéréotypes et représentations de genre dans leur champ disciplinaire et à concevoir des pratiques pédagogiques favorisant l'équité et l'inclusion. L'adhésion aux valeurs de la République, à la laïcité et au respect d'autrui est travaillée dans l'ensemble des parcours à travers l'étude de situations professionnelles, l'analyse de textes institutionnels et la mise en œuvre de séquences pédagogiques respectueuses du cadre républicain.

L'accompagnement des élèves à la construction de leur projet d'orientation, à la lutte contre les stéréotypes de genre et les déterminismes, constituent des axes stratégiques au sein des différents parcours des trois mentions du master M2E.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E**
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

La prise en compte des élèves à besoins particuliers est développée dans une dimension inter-parcours et inter-degré mais également au sein de chaque parcours par l'étude des dispositifs inclusifs, la différenciation pédagogique et l'adaptation des supports, notamment numériques. L'usage du numérique et de l'intelligence artificielle est appréhendé non seulement comme outil de transmission et de différenciation, mais aussi comme objet critique, permettant de former des enseignants capables de réfléchir aux impacts sociétaux, éthiques et pédagogiques de ces technologies en plein essor.

La transition écologique et le développement soutenable occupent une place transversale, en particulier dans les disciplines scientifiques et géographiques, mais aussi dans des projets interdisciplinaires intégrés et menés dans chaque parcours. Ces dimensions sont mises en perspective avec les autres enjeux éducatifs, notamment l'éducation artistique et culturelle, qui favorise la créativité et l'ouverture, et l'éducation à la citoyenneté et aux médias, indispensable pour développer l'esprit critique et lutter contre la désinformation. Enfin, les questions de promotion de la santé, d'éducation à la vie affective et relationnelle, ainsi que d'éducation à la défense et à la sécurité globales, sont abordées dans le cadre des parcours, afin d'accompagner les futurs enseignants dans leur rôle éducatif élargi et dans leur contribution à la formation citoyenne des élèves.

Ainsi, chaque parcours des trois mentions du master M2E contribue à former des enseignants et des conseillers principaux d'éducation capables d'articuler savoirs disciplinaires, compétences professionnelles et thématiques transversales, afin d'accompagner tous les élèves dans leur réussite et leur formation de futurs citoyens.

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Laboratoires
Fred : Éducation et Diversités en espaces Francophones, UR 20199
Ceres : Centre de Recherches Sémiotiques, UR 14922
Ehic : Espaces Humains et Interactions Culturelles, UR 13334
Sphere : Sciences Philosophie Histoire, UMR CNRS 7219
Gresco : Groupe de Recherches Sociologiques sur les Sociétés Contemporaines, UR 15075
Criham : Centre de recherches interdisciplinaires en histoire, histoire de l'art et musicologie, UR 15507
Xlim : UMR CNRS 7252
Ircer : Institut de Recherche sur les Céramiques, UMR CNRS 7315
E2lim : Eau Environnement Limoges, UR 24133
Labcis : Laboratoire des Agro ressources, Biomolécules et Chimie pour l'Innovation en Santé, UR 22722

Dans la continuité de la LPE, les objectifs sont d'articuler formation académique et ancrage scientifique, d'initier les étudiantes et étudiants aux enjeux contemporains de la recherche en didactique et en pédagogie et à ses apports pour l'enseignement.

G) Mémoire de master

Le mémoire de master constitue une composante essentielle de la formation, permettant aux étudiants et aux étudiantes d'articuler leur entrée progressive dans le métier d'enseignant avec une démarche de praticien réflexif. Sa finalité est double : d'une part, accompagner la professionnalisation des futurs professeurs des écoles en les conduisant à analyser des situations éducatives et pédagogiques issues de leur stage ou de leur pratique ; d'autre part, les amener à mobiliser et interroger les résultats de la recherche pour éclairer les problématiques rencontrées dans leur quotidien professionnel.

Ce travail s'inscrit dans une perspective de formation à la recherche et par la recherche, où l'étudiant apprend à définir une problématique, à bâtir une méthodologie adaptée et à faire discourir données de terrain et apports théoriques. Il ne s'agit pas seulement de reproduire des savoirs existants, mais de développer une analyse critique, capable de transférer les résultats de la recherche dans le champ de la pratique enseignante.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

L'étudiant est ainsi amené à sélectionner, discuter et contextualiser ces apports scientifiques en fonction de la singularité de sa problématique et du contexte éducatif observé.

Positionné en lien étroit avec le stage en responsabilité de master 2, le mémoire vise à renforcer la capacité réflexive des étudiants, à consolider leur pensée analytique et à enrichir leur posture professionnelle. Il contribue à l'acculturation à la recherche en éducation en familiarisant les étudiants avec les méthodes de recueil et d'interprétation des données, la rédaction scientifique et la valorisation argumentée des résultats. Enfin, ce travail permet d'installer une culture scientifique partagée, en montrant comment la recherche peut éclairer, questionner et soutenir la pratique enseignante. Il participe à l'appropriation des débats contemporains sur l'école, à la compréhension des enjeux sociaux et éducatifs actuels, et contribue à la construction d'une identité professionnelle articulant pratique, analyse critique et connaissances issues de la recherche.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

IV. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »

A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation	
CAPES – CAPEPS – CAPET – CAPLP	
Parcours disciplinaires	Université qui dispense la formation :
<p><i>Indiquer pour chaque parcours : Parcours non lauréats : OUI / ainsi que la capacité d'accueil maximale envisagée (<u>non-lauréats compris, à confirmer selon faisabilité</u>) et libellées sous la forme (non lauréats + lauréats)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcours LVE Anglais (OUI/capacité 20 (15 + 5)) • Parcours LVE Espagnol (OUI/capacité 10 (6 + 4)) • Parcours Lettres modernes (OUI/capacité 20 (15 + 5)) • Parcours Histoire-Géographie (OUI/capacité 17 (11 + 6)) • Parcours Documentation (OUI/capacité 9 (3 + 6)) • Parcours Physique-Chimie (OUI/capacité 11 (4+7)) • Parcours Sciences de la Vie et de la Terre (OUI/capacité 11 (4 + 7)) • Parcours Mathématiques (OUI/capacité 20 (15 + 5)) • Parcours Education physique et sportive (OUI/capacité 20 (15 + 5)) 	Université de Limoges

Si des non lauréats aux concours devaient être finalement admis en master 1 ou DU, il est également convenu que ces deux contingents sont non fongibles et qu'ils ne peuvent être modifiés même à la marge sans un accord donné en directoire de fin d'année scolaire et de préparation de rentrée. Cet accord nécessitant un examen approfondi des services concernés, la demande se doit d'être adressée au directoire et à la secrétaire générale dans un délai suffisant.

En accord avec la présidence de l'université et conscient du besoin de rationaliser l'offre de formation à l'échelle de l'académie de Limoges et de la région Nouvelle Aquitaine, l'INSPE a décidé de ne pas redemander l'accréditation du parcours PLP Lettres Histoire-géographie, faute d'un vivier suffisant de candidats ces deux dernières années. Le parcours master 1 M2E « documentation » ouvrira sous forme présentiel en 2026-2027 à l'INSPE de l'académie de Limoges. À partir de 2027-2028, une réflexion sera menée qui pourrait conduire à ouvrir ce parcours en distanciel en partenariat avec l'INSPE de l'académie de Bordeaux.

Deux voies de mutualisation sont actuellement engagées et concernent les parcours intégralement dispensés sur le site de Limoges. Ces mutualisations sont détaillées ci-après :

- les enseignements transversaux de « Culture-Métier Commune » sont entièrement mutualisés pour les 9 parcours de l'INSPE de Limoges, et en grande partie avec le parcours « encadrement éducatif » de la mention éponyme. Cette mutualisation représente 26% du volume d'enseignement d'un parcours ;
- les parcours Sciences de la vie et Terre et Sciences Physique et Chimie sont mutualisés à hauteur de 40% du volume d'enseignement au sein de l'INSPE de Limoges ;
- Les parcours LVE Anglais et Espagnol sont mutualisés à hauteur de 50% au sein de l'INSPE de Limoges. Des discussions de mutualisation avec l'INSPE de Poitiers sont en cours autour des parcours Sciences de la vie et de la Terre (SVT) et Physique-Chimie (SPC).

Si l'admission en master 1 M2E des non-lauréats de concours s'inscrit dans une démarche universitaire de

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

proposer à tout étudiant une seconde chance, celle-ci ne sera effective que selon le scénario consolidé juridiquement par la Direction générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP).

Pour cela, 3 scénarios sont à l'étude :

- (i) Un étudiant non-lauréat peut s'inscrire en master 1 M2E et être admis en master 2 M2E après validation des crédits ECTS de son master 1 qu'à la condition expresse de devenir lauréat du concours à l'issue de l'année en cours. Dans ce scénario, un stage allégé de 1 à 2 semaines (filées ou massées en fonction de la mention) est proposé en master 1. Il s'agit d'un projet tutoré impliquant une démarche réflexive en lien avec un ou plusieurs aspects du métier d'enseignant. Ce scénario ne serait possible que si le master 2 M2E est intégré à la liste des master 2 conditionnés du décret de mai 2016.
- (ii) Un étudiant non-lauréat peut s'inscrire dans un DU, créé spécifiquement à l'université de Limoges, pour la préparation aux concours. Les enseignements de ce DU seraient mutualisés en partie avec ceux du master 1 M2E. Ce dispositif permettrait aux étudiants non lauréats de suivre certains enseignements de niveau master 1 M2E et, par voie de conséquence, de valider de manière anticipée un nombre limité de crédits ECTS du master 1 M2E. Dans ce scénario, un stage allégé de 1 à 2 semaines (filées ou massées en fonction de la mention) est proposé à l'étudiant inscrit en DU. Ce dernier est associé à un projet tutoré impliquant une démarche réflexive en lien avec un ou plusieurs aspects du métier d'enseignant.
- (iii) Un étudiant non-lauréat peut s'inscrire en master 1 M2E et être admis en master 2 M2E après validation des crédits ECTS de son master 1 sans être lauréat du concours ni jouir du statut de fonctionnaire stagiaire. Ce scénario implique qu'en l'absence du stage en responsabilité (conditionné à l'obtention du concours), l'étudiant ne pourra valider l'intégralité de son master 2 M2E ni être titularisé.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

1. Parcours CAPES-CAPEPS

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine »			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPÉ	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	33%	20%	47%	INSPÉ	INSPÉ	IUT, FST, FLSH	Limoges
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	10%	30%	60%	INSPÉ	INSPÉ		Limoges
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	36%	10%	54%	INSPÉ	INSPÉ		Limoges
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	47%	5%	48%	INSPÉ	INSPÉ	IUT, FST, FLSH	Limoges

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Modalité uniquement pour les lauréats du concours

Place des stages

Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)

12 semaines

M1 S1

Massé Filé Mixte

- *Nombre de semaines stage massé : 6*
- *Nombre de semaines stage filé : 0*

M1 S2

Massé Filé Mixte

- *Nombre de semaines stage massé : 6 (dont éventuellement 3 au titre de l'ouverture à l'international)*
- *Nombre de semaines stage filé : 0*

**18 semaines en responsabilité
(ou mi-temps filé)**

M2 S1+S2

Mi-temps Filé

Autres (préciser)

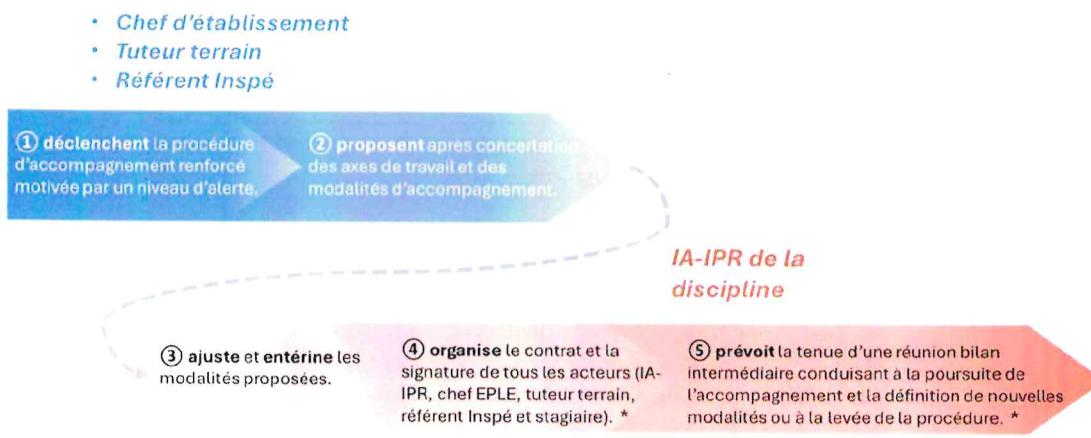
Il est prévu qu'un groupe de travail inter-parcours détermine les modalités de la mise en stage les plus adaptées compte-tenu des volumes horaires conseillés en master 1 et en master 2 et son articulation cohérente avec les autres objets de l'offre de formation. Toutefois, il est d'ores et déjà possible de proposer les actions structurantes suivantes :

- Le stage est le cœur de l'offre de formation et doit permettre à l'élève fonctionnaire et au fonctionnaire stagiaire de découvrir le métier d'enseignant et la pluralité de ses missions, d'être conscient des dynamiques du milieu scolaire (établissement, acteurs du monde éducatif, etc.), de développer une posture professionnelle éthique et exemplaire, d'expérimenter les différentes méthodes pédagogiques afin d'acquérir les compétences indispensables à l'exercice du métier.
- Au semestre 2 de l'année de master 1, trois semaines de stage massé sont consacrées à l'ouverture vers le monde éducatif ou à l'international. Des partenariats sont déjà actifs : Maroc, Belgique, Espagne, etc.
- La détermination des lieux de stage de master 1 fait l'objet d'un travail de concertation entre le corps d'Inspection et le responsable de formation ou le coordinateur de stage.
- La détermination des lieux de stage de master 2 des fonctionnaires stagiaires fait l'objet d'un travail de concertation entre la DPE, le corps d'Inspection et le responsable de formation ou le coordinateur de stage.
- L'élève stagiaire puis le fonctionnaire stagiaire bénéficient respectivement d'un tutorat mixte en la personne d'un tuteur terrain et d'un référent INSPE. Des réunions de suivi de stage sont organisées chaque semestre et rassemblent le corps d'Inspection, l'ensemble des tuteurs terrains et des référents Inspé.
- Les élèves stagiaires et les fonctionnaires stagiaires font en particulier l'objet d'un suivi attentif. En cas de difficulté lors du stage de master 2, la mise en place d'une procédure d'accompagnement renforcé est possible (cf. Figure ci-dessous). Deux fois par an, le directeur de l'EAFC, le personnel

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E**

Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

chargé du suivi des élèves et fonctionnaires stagiaires de l'EAFC, le doyen des IA-IPR, la DPE du rectorat et la direction de l'INSPE (directeur, directeur adjoint, responsables de mention) se réunissent pour dresser un bilan des procédures déclenchées.



D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Avant le stage : transversalement (dimension inter-parcours), un certain nombre de séances sera déployé de manière à définir le contexte d'exercice du métier à travers le prisme du cadre institutionnel, des enjeux de l'école et de la variété des acteurs du monde éducatif. Les attendus de formation et les observables seront quant à eux énoncés au sein de chaque parcours.

Pendant le stage : le stage vise à permettre à l'élève stagiaire de développer sa professionnalité à travers l'observation étayée de la dynamique de classe instaurée par le tuteur mais également de la mise au travail des élèves.

Après le stage : un temps de restitution sera prévu et permettra à l'élève stagiaire de prendre en compte la dimension réflexive dévolue aux éléments observés ou à la séquence pédagogique complète qui aura été enseignée.

En master 1, chaque étudiant bénéficie d'un tutorat mixte via l'attribution d'un tuteur Inspé sur l'année et d'un tuteur terrain pour chacune des deux périodes de stage (idéalement en collège et en lycée).

2. En Master 2 pour les lauréats du concours

Les modalités sont identiques que celles mises en place en master 1. Les repères de progressivité permettent en outre de suivre le développement des compétences professionnelles tout au long du master. Les savoirs académiques, didactiques et pratiques s'articulent progressivement en lien avec les stages. Cette évolution est accompagnée par une concertation tripartite entre Inspection, tuteurs de terrain et référents universitaires. Ce dialogue favorise une évaluation partagée et formative, garantissant une montée en compétence cohérente vers le métier d'enseignant.

E) Prise en compte de thématiques transversales

Les thématiques transversales à forts enjeux sont intégrées de manière cohérente dans les différents parcours du futur master M2E, afin de préparer les étudiants à devenir des enseignants responsables, réflexifs et capables de répondre aux défis contemporains de l'école. Ces thématiques nourrissent à la fois les contenus

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E**
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

de formation disciplinaire, les enseignements didactiques et pédagogiques, ainsi que les stages en établissement.

L'égalité entre les filles et les garçons constitue un axe fondamental. Les futurs enseignants sont amenés à analyser les stéréotypes et représentations de genre dans leur champ disciplinaire et à concevoir des pratiques pédagogiques favorisant l'équité et l'inclusion. L'adhésion aux valeurs de la République, à la laïcité et au respect d'autrui est travaillée dans l'ensemble des parcours à travers l'étude de situations professionnelles, l'analyse de textes institutionnels et la mise en œuvre de séquences pédagogiques respectueuses du cadre républicain.

L'accompagnement des élèves à la construction de leur projet d'orientation, à la lutte contre les stéréotypes de genre et les déterminismes, constituent des axes stratégiques au sein des différents parcours des trois mentions du master M2E.

La prise en compte des élèves à besoins particuliers est développée dans une dimension inter-parcours et inter-degré mais également au sein de chaque parcours par l'étude des dispositifs inclusifs, la différenciation pédagogique et l'adaptation des supports, notamment numériques. L'usage du numérique et de l'intelligence artificielle est appréhendé non seulement comme outil de transmission et de différenciation, mais aussi comme objet critique, permettant de former des enseignants capables de réfléchir aux impacts sociaux, éthiques et pédagogiques de ces technologies en plein essor.

La transition écologique et le développement soutenable occupent une place transversale, en particulier dans les disciplines scientifiques et géographiques, mais aussi dans des projets interdisciplinaires intégrés et menés dans chaque parcours. Ces dimensions sont mises en perspective avec les autres enjeux éducatifs, notamment l'éducation artistique et culturelle, qui favorise la créativité et l'ouverture, et l'éducation à la citoyenneté et aux médias, indispensable pour développer l'esprit critique et lutter contre la désinformation. Enfin, les questions de promotion de la santé, d'éducation à la vie affective et relationnelle, ainsi que d'éducation à la défense et à la sécurité globales, sont abordées dans le cadre des parcours, afin d'accompagner les futurs enseignants dans leur rôle éducatif élargi et dans leur contribution à la formation citoyenne des élèves.

Ainsi, chaque parcours des trois mentions du master M2E contribue à former des enseignants et des conseillers principaux d'éducation capables d'articuler savoirs disciplinaires, compétences professionnelles et thématiques transversales, afin d'accompagner tous les élèves dans leur réussite et leur formation de futurs citoyens.

F) Adossement à la recherche

Laboratoires

Fred : Éducation et Diversités en espaces Francophones, UR 20199
Ceres : Centre de Recherches Sémiotiques, UR 14922
Ehic : Espaces Humains et Interactions Culturelles, UR 13334
Sphère : Sciences Philosophie Histoire, UMR CNRS 7219
Gresco : Groupe de Recherches Sociologiques sur les Sociétés Contemporaines, UR 15075
Criham : Centre de recherches interdisciplinaires en histoire, histoire de l'art et musicologie, UR 15507
Xlim : UMR CNRS 7252
Ircer : Institut de Recherche sur les Céramiques, UMR CNRS 7315
E2lim : Eau Environnement Limoges, UR 24133
Labcis : Laboratoire des Agro ressources, Biomolécules et Chimie pour l'Innovation en Santé, UR 22722

Les objectifs sont d'articuler formation académique et ancrage scientifique, dans un objectif d'apports didactique et pédagogique pour l'enseignement. Pour cela, différents formats sont à envisager, l'organisation de séminaires, de journées inter-degrés, de cycles annuels de conférences inter-parcours et inter-degrés, à propos de thématiques transversales par exemple, sur l'éducation inclusive, la transition écologique et

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

développement soutenable, l'enseignement explicite, l'intelligence artificielle générative, la lutte contre les stéréotypes, l'égalité filles-garçons, la lutte contre les stéréotypes de tous ordres.

G) Mémoire de master

Le mémoire de master constitue une composante essentielle de la formation, permettant aux étudiants d'articuler leur entrée progressive dans le métier d'enseignant avec une démarche de praticien réflexif. Sa finalité est double : d'une part, accompagner la professionnalisation des futurs professeurs en les conduisant à analyser des situations éducatives et pédagogiques issues de leur stage ou de leur pratique ; d'autre part, les amener à mobiliser et interroger les résultats de la recherche pour éclairer les problématiques rencontrées dans leur quotidien professionnel.

Ce travail s'inscrit dans une perspective de formation par la recherche, où l'étudiant apprend à construire une problématique, à définir une méthodologie adaptée et à articler données de terrain et apports théoriques. Il ne s'agit pas seulement de reproduire des savoirs existants, mais de développer une analyse critique, capable de transférer les résultats de la recherche dans le champ de la pratique enseignante. L'étudiant est ainsi conduit à sélectionner, discuter et contextualiser ces apports scientifiques en fonction de la singularité de sa problématique et du contexte éducatif observé.

Positionné en lien étroit avec le stage en responsabilité, le mémoire vise à renforcer la capacité réflexive des étudiants, à consolider leur pensée analytique et à enrichir leur posture professionnelle. Il contribue à l'acculturation à la recherche en éducation en familiarisant les étudiants avec les méthodes de recueil et d'interprétation des données, la rédaction scientifique et la valorisation argumentée des résultats.

Enfin, ce travail permet d'installer une culture scientifique partagée, en montrant comment la recherche peut éclairer, questionner et soutenir la pratique enseignante. Il participe à l'appropriation des débats contemporains sur l'école, à la compréhension des enjeux sociétaux et éducatifs actuels, et contribue à la construction d'une identité professionnelle articulant pratique, analyse critique et connaissances issues de la recherche.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation	
<i>Master mention « EE. CPE »</i>	Université qui dispense la formation
<i>Parcours non lauréats : OUI / capacité d'accueil : 15 (10 lauréats et 5 non-lauréats selon faisabilité)</i>	Université de Limoges

Si des non lauréats aux concours devaient être finalement admis en master 1 ou DU, il est également convenu que ces deux contingents sont non fongibles et qu'ils ne peuvent être modifiés même à la marge sans un accord donné en directoire de fin d'année scolaire et de préparation de rentrée. Cet accord nécessitant un examen approfondi des services concernés, la demande se doit d'être adressée au directoire et à la secrétaire générale dans un délai suffisant.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %						
Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPÉ	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.	48%	0%	52%	INSPÉ	FLSH	Limoges
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.	45%	0%	55%	INSPÉ		Limoges
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	40%	15%	45%	INSPÉ	FLSH	Limoges
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	60%	0%	40%	INSPÉ		Limoges

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E**
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Modalité uniquement pour les lauréats du concours

Place des stages

Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)

12 semaines

**Observation et
Pratique accompagnée**

M1 S1

Massé Filé Mixte

- *Nombre de semaines stage massé : 6*
- *Nombre de semaines stage filé :*

M1 S2

Massé Filé Mixte

- *Nombre de semaines stage massé : 6 (dont éventuellement 3 au titre de l'ouverture à l'international)*
- *Nombre de semaines stage filé :*

**18 semaines en responsabilité
(ou mi-temps filé)**

M2 S1+S2

Mi-temps Filé

Autres (préciser)

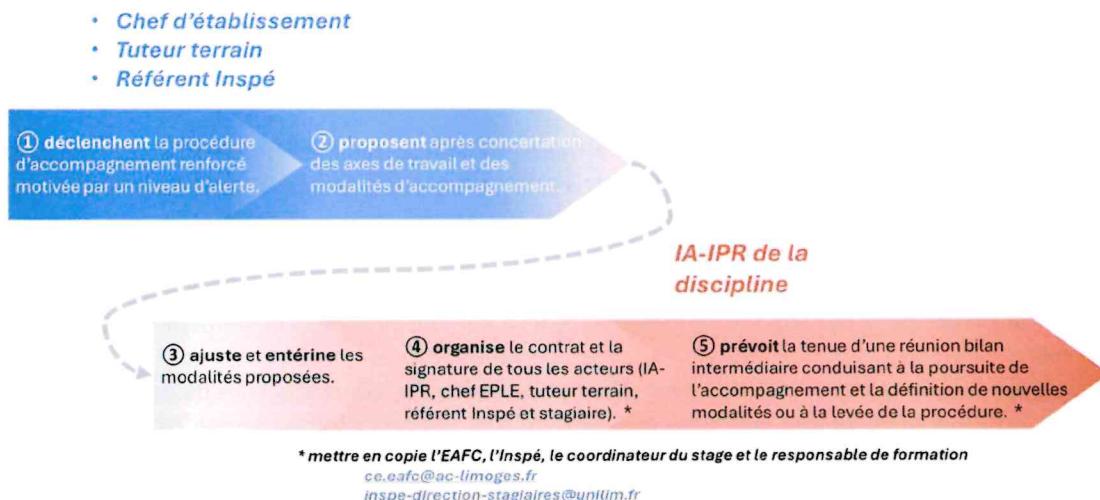
Il est prévu qu'un groupe de travail inter-parcours détermine les modalités de la mise en stage les plus adaptées compte-tenu des volumes horaires conseillés en master 1 et en master 2 et son articulation cohérente avec les autres objets de l'offre de formation. Il ressort néanmoins de notre expertise des idées structurantes :

- Le stage est le cœur de l'offre de formation et doit permettre à l'étudiant alternant de découvrir le métier de conseiller principal d'éducation et la pluralité de ses missions, d'être conscient des dynamiques du milieu scolaire (établissement, acteurs du monde éducatif, etc.), de développer une posture professionnelle éthique et exemplaire, d'expérimenter la pédagogie de projet afin d'acquérir les compétences indispensables à l'exercice du métier.
- Au semestre 2 de l'année de master 1, trois semaines de stage massé sont consacrées à l'ouverture vers le monde éducatif ou à l'international. Le métier de CPE est une singularité du système éducatif français et il est donc bénéfique pour les étudiants du M2E CPE d'analyser les différences notables et les solutions employées à l'international pour couvrir les missions habituellement dévolues au CPE.
- La détermination des lieux de stage fait l'objet d'un travail de concertation entre le corps d'Inspection et le responsable de formation ou le coordinateur de stage.
- L'élève stagiaire puis le fonctionnaire stagiaire bénéficient respectivement d'un tutorat mixte en la personne d'un tuteur terrain et d'un référent INSPÉ. Des réunions de suivi de stage sont organisées chaque semestre et rassemblent le corps d'Inspection, l'ensemble des tuteurs et des tuteurs « INSPÉ ».

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E**

Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

- Les fonctionnaires stagiaires font en particulier l'objet d'un suivi attentif. En cas de difficulté, la mise en place d'une procédure d'accompagnement renforcé est possible (cf. figure ci-dessous). Deux fois par an, l'EAFC, le doyen des IA-IPR, la DIPER du rectorat et l'INSPE se réunissent pour dresser un bilan des procédures déclenchées.



Si l'admission en master 1 M2E des non-lauréats de concours s'inscrit dans une démarche universitaire de proposer à tout étudiant une seconde chance, celle-ci ne sera effective que selon le scénario qui sera consolidé juridiquement en lien avec la Direction générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP).

Pour cela, 3 scénarios sont à l'étude :

- (i) Un étudiant non-lauréat peut s'inscrire en master 1 M2E et être admis en master 2 M2E après validation des crédits ECTS de son master 1 qu'à la condition expresse de devenir lauréat du concours à l'issue de l'année en cours. Dans ce scénario, un stage allégé de 1 à 2 semaines (filées ou massées en fonction de la mention) est proposé en master 1. Il s'agit d'un projet tutoré impliquant une démarche réflexive en lien avec un ou plusieurs aspects du métier d'enseignant. Ce scénario n'est possible que si le master 2 M2E est intégré à la liste des master 2 conditionnés du décret de mai 2016.
- (ii) Un étudiant non-lauréat peut s'inscrire dans un DU de préparation aux concours (créé ad hoc) dont les enseignements seraient mutualisés en partie avec ceux du master 1 M2E. Ce dispositif permettrait aux étudiants de suivre certains enseignements de niveau master, ouvrant la possibilité de valider de manière anticipée un nombre limité d'ECTS, valorisables dans le cadre du master 1 M2E après la réussite au concours et l'entrée effective dans la formation diplômante. Dans ce scénario, un stage allégé de 1 à 2 semaines (filées ou massées en fonction de la mention) est proposé à l'étudiant inscrit en DU. Ce dernier est associé à un projet tutoré impliquant une démarche réflexive en lien avec un ou plusieurs aspects du métier d'enseignant.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

- (iii) Un étudiant non-lauréat peut s'inscrire en master 1 M2E et être admis en master 2 M2E après validation des crédits ECTS de son master 1 sans être lauréat du concours ni jouir du statut de fonctionnaire stagiaire. Ce scénario implique qu'en l'absence du stage en responsabilité (conditionné à l'obtention du concours), l'étudiant ne pourra valider l'intégralité de son master 2 M2E ni être titularisé.

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Avant le stage : transversalement (dimension inter-parcours), un certain nombre de séances sera déployé de manière à définir le contexte d'exercice du métier à travers le prisme du cadre institutionnel, des enjeux de l'école et de la variété des acteurs du monde éducatif. Les attendus de formation et les observables seront quant à eux énoncés au sein de chaque parcours.

Pendant le stage : le stage vise à permettre à l'élève stagiaire de développer sa professionnalité à travers l'observation étayée de la dynamique de classe instaurée par le tuteur mais également de la mise au travail des élèves.

Après le stage : un temps de restitution sera prévu et permettra à l'élève stagiaire de prendre en compte la dimension réflexive dévolue aux éléments observés ou à la séquence pédagogique complète qui aura été enseignée.

En master 1, chaque étudiant bénéficie d'un tutorat mixte via l'attribution d'un référent Inspé sur l'année et d'un tuteur terrain pour chacune des deux périodes de stage (idéalement en collège et en lycée).

2. En Master 2 pour les lauréats du concours

Les modalités sont identiques que celles mises en place en master 1. Les repères de progressivité permettent en outre de suivre le développement des compétences professionnelles tout au long du master. Les savoirs académiques, didactiques et pratiques s'articulent progressivement en lien avec les stages. Cette évolution est accompagnée par une concertation tripartite entre Inspection, tuteurs de terrain et référents universitaires. Ce dialogue favorise une évaluation partagée et formative, garantissant une montée en compétence cohérente vers le métier de CPE.

E) Prise en compte de thématiques transversales

Les thématiques transversales à forts enjeux sont intégrées de manière cohérente dans les différents parcours du futur master M2E, afin de préparer les étudiants à devenir des enseignants responsables, réflexifs et capables de répondre aux défis contemporains de l'école. Ces thématiques nourrissent à la fois les contenus de formation disciplinaire, les enseignements didactiques et pédagogiques, ainsi que les stages en établissement.

L'égalité entre les filles et les garçons constitue un axe fondamental. Les futurs enseignants sont amenés à analyser les stéréotypes et représentations de genre dans leur champ disciplinaire et à concevoir des pratiques pédagogiques favorisant l'équité et l'inclusion. L'adhésion aux valeurs de la République, à la laïcité et au respect d'autrui est travaillée dans l'ensemble des parcours à travers l'étude de situations professionnelles, l'analyse de textes institutionnels et la mise en œuvre de séquences pédagogiques respectueuses du cadre républicain.

L'accompagnement des élèves à la construction de leur projet d'orientation, à la lutte contre les stéréotypes

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

de genre et les déterminismes, constituent des axes stratégiques au sein des différents parcours des trois mentions du master M2E.

La prise en compte des élèves à besoins particuliers est développée dans une dimension inter-parcours et inter-degré mais également au sein de chaque parcours par l'étude des dispositifs inclusifs, la différenciation pédagogique et l'adaptation des supports, notamment numériques. L'usage du numérique et de l'intelligence artificielle est appréhendé non seulement comme outil de transmission et de différenciation, mais aussi comme objet critique, permettant de former des enseignants capables de réfléchir aux impacts sociétaux, éthiques et pédagogiques de ces technologies en plein essor.

La transition écologique et le développement soutenable occupent une place transversale, en particulier dans les disciplines scientifiques et géographiques, mais aussi dans des projets interdisciplinaires intégrés et menés dans chaque parcours. Ces dimensions sont mises en perspective avec les autres enjeux éducatifs, notamment l'éducation artistique et culturelle, qui favorise la créativité et l'ouverture, et l'éducation à la citoyenneté et aux médias, indispensable pour développer l'esprit critique et lutter contre la désinformation. Enfin, les questions de promotion de la santé, d'éducation à la vie affective et relationnelle, ainsi que d'éducation à la défense et à la sécurité globales, sont abordées dans le cadre des parcours, afin d'accompagner les futurs enseignants dans leur rôle éducatif élargi et dans leur contribution à la formation citoyenne des élèves.

Ainsi, chaque parcours des trois mentions du master M2E contribue à former des enseignants et des conseillers principaux d'éducation capables d'articuler savoirs disciplinaires, compétences professionnelles et thématiques transversales, afin d'accompagner tous les élèves dans leur réussite et leur formation de futurs citoyens.

F) Adossement à la recherche

Laboratoires

Fred : Éducation et Diversités en espaces Francophones, UR 20199

Ehic : Espaces Humains et Interactions Culturelles, UR 13334

Gresco : Groupe de Recherches Sociologiques sur les Sociétés Contemporaines, UR 15075

Les objectifs sont d'articuler formation académique et ancrage scientifique, dans un objectif d'apports didactique et pédagogique pour l'enseignement

L'enjeu est d'avant tout de développer une posture réflexive des futurs enseignants de façon qu'ils s'inscrivent dans une démarche de formation tout au long de la vie. Il s'agit pour eux de saisir l'entièreté d'une démarche scientifique à des fins de recherche sans faire d'eux de futurs chercheurs, et d'être en capacité de mobiliser les résultats de celle-ci au contexte du métier.

Pour cela, différents formats sont à envisager, l'organisation de séminaires, de journées inter-degrés, de cycles annuels de conférences inter-parcours et inter-degrés, à propos de thématiques transversales par exemple, sur l'éducation inclusive, la transition écologique et développement soutenable, l'enseignement explicite, l'intelligence artificielle générative, la lutte contre les stéréotypes, l'égalité filles-garçons, la lutte contre les stéréotypes de tous ordres.

G) Mémoire de master

Le mémoire de master constitue une composante essentielle de la formation, permettant aux étudiants d'articuler leur entrée progressive dans le métier d'enseignant avec une démarche de praticien réflexif. Sa finalité est double : d'une part, accompagner la professionnalisation des futurs CPE en les conduisant à analyser des situations éducatives issues de leur stage ou de leur pratique ; d'autre part, les amener à mobiliser et interroger les résultats de la recherche pour éclairer les problématiques rencontrées dans leur quotidien professionnel.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Ce travail s'inscrit dans une perspective de formation par la recherche, où l'étudiant apprend à construire une problématique, à définir une méthodologie adaptée et à articuler données de terrain et apports théoriques. Il ne s'agit pas seulement de reproduire des savoirs existants, mais de développer une analyse critique, capable de transférer les résultats de la recherche dans le champ de la pratique enseignante. L'étudiant est ainsi conduit à sélectionner, discuter et contextualiser ces apports scientifiques en fonction de la singularité de sa problématique et du contexte éducatif observé.

Positionné en lien étroit avec le stage en responsabilité, le mémoire vise à renforcer la capacité réflexive des étudiants, à consolider leur pensée analytique et à enrichir leur posture professionnelle. Il contribue à l'acculturation à la recherche en éducation en familiarisant les étudiants avec les méthodes de recueil et d'interprétation des données, la rédaction scientifique et la valorisation argumentée des résultats.

Enfin, ce travail permet d'installer une culture scientifique partagée, en montrant comment la recherche peut éclairer, questionner et soutenir la pratique enseignante. Il participe à l'appropriation des débats contemporains sur l'école, à la compréhension des enjeux sociétaux et éducatifs actuels, et contribue à la construction d'une identité professionnelle articulant pratique, analyse critique et connaissances issues de la recherche.